



Promotion du travail à temps partiel dans la plâtrerie-peinture

Démarche et résultats

- Enquête
- Projets pilotes
- Série de portraits
- Outils
- Conclusion



« Avant, je pensais qu'il était impossible de travailler à temps partiel dans la construction. Je me rends compte aujourd'hui qu'il n'y a pas tant d'inconvénients. Je suis même devenu un fan du travail à temps partiel. »
Max Winiger, propriétaire et directeur de Winiger Maler Gipser AG, Rapperswil-Jona

« Si je n'avais pas trouvé un poste à temps partiel, j'aurais quitté le métier. »
Priska Rutschi, peintre (50 %), Mordasini Maler Gipser AG, Berne



Table des matières

Le projet	3	Outils pour les entreprises	6
Enquête sur le travail à temps partiel	4	Conclusion	7
Projets pilotes et série de portraits	5	Les participants	8

Solutions pour relever les défis du travail à temps partiel

La société ne cesse d'évoluer. Un grand nombre de salarié-e-s ont besoin de travailler à temps partiel, dans la construction aussi. Avant, c'étaient surtout les femmes qui cherchaient un emploi à temps partiel lorsqu'elles avaient des enfants. Mais aujourd'hui, toujours plus d'hommes souhaitent assumer davantage de responsabilités dans la garde des enfants.

Préserver la main-d'œuvre qualifiée

Avec ses 40 % environ de femmes apprenties, la branche de la peinture de Suisse alémanique a ressenti en particulier cette double nécessité d'agir. Car après quelques années d'activité, un grand nombre de femmes peintres posaient leurs pinceaux pour se tourner vers d'autres métiers. Les entreprises qui proposent des emplois à temps partiel réussissent à garder leur main-d'œuvre qualifiée - les femmes et les hommes. Car grâce au travail à temps partiel, les salarié-e-s arrivent mieux à concilier le travail et la famille, ils ont plus de temps pour pratiquer un hobby, suivre une formation continue, ou bien ils peuvent réduire leur temps de travail avant de partir à la retraite.

Relever les défis

Le temps partiel exige des entreprises qu'elles revoient l'organisation du travail et la manière de communiquer. Le seuil psychologique à franchir est élevé : bon nombre d'entreprises redoutent une plus lourde charge de travail, des procédures compliquées et des réactions négatives de la part de la clientèle. Pour trouver des solutions qui permettent de relever ces défis, les partenaires sociaux de la branche de la peinture et de la plâtrerie de Suisse alémanique ont lancé un projet de promotion du travail à temps partiel.

Possible aussi dans la construction

Le projet a remporté un franc succès : en quatre ans seulement, le volume d'emplois à temps partiel dans la branche a doublé. Et l'expérience a montré que le travail à temps partiel dans la construction n'est pas seulement possible, mais qu'il présente en plus des avantages.

Le présent résumé donne une vue d'ensemble de la démarche et des résultats du projet.



« Le temps partiel est bon pour l'image produite auprès de la clientèle. Je n'ai jamais assisté à une réaction négative, au contraire. Avec le temps partiel, tout le monde est gagnant : l'entreprise, ta famille et toi-même. »
Roman Engel, peintre (60 %),
Maler Matter AG, Baar

« Je voulais avoir plus de temps pour ma fille. Comme je n'ai pas pu passer à 80 % chez mon ancien patron, je suis parti. Sur internet, j'ai trouvé un poste de peintre à temps partiel. »
Matthias Fröhlicher, peintre (60 %),
Bühler Maler & Gipser AG,
Wettingen et Turgi



Le projet

Le projet visait à promouvoir les possibilités de travail à temps partiel dans la plâtrerie-peinture, car elles permettent de mieux concilier le travail et la famille. Les métiers concernés acquièrent un plus grand attrait, ce qui aide à retenir la main-d'œuvre qualifiée.

Les activités

- Enquête sur le travail à temps partiel auprès d'entreprises et de salarié-e-s.
- Analyse de conventions collectives de travail (CCT) et de règlements sous l'angle du temps partiel.
- Projets de promotion du temps partiel avec douze entreprises.
- Série de portraits et travail avec les médias.
- Elaboration d'outils pour toutes les entreprises.

Démarré en 2018, le projet s'est achevé en 2022. Les activités avaient pour cadre la Suisse alémanique. Elles s'adressaient aux entreprises assujetties à la CCT.

Les promoteurs

Le projet était porté par l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) ainsi que par les syndicats Unia et Syna et l'association *Pro Teilzeit* (direction du projet).

Pour les branches de la construction

Ce projet est le premier de ce type dans la construction. Il vise à établir des possibilités de travailler à temps partiel dans les branches de la construction.

Aides financières

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) a soutenu le projet par des aides financières.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

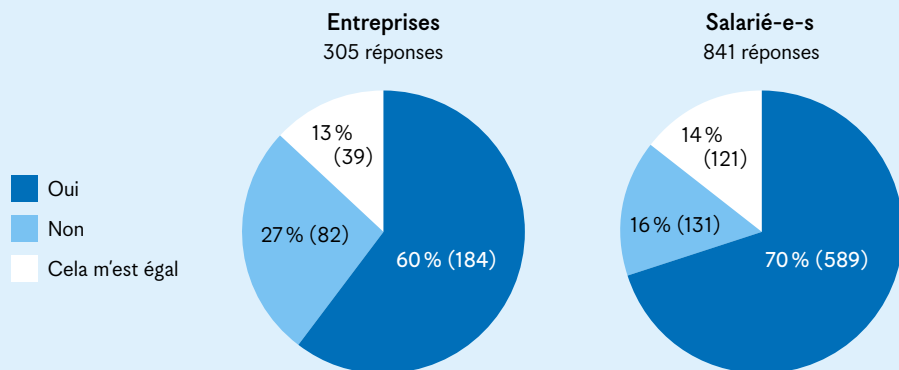
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Aides financières



Temps partiel et CCT

Les législations sur le travail et sur les assurances sociales ainsi que les conventions collectives de travail (CCT) se fondent sur des rapports de travail à plein temps. Dans de nombreux domaines comme le salaire, les dispositions prévues peuvent être appliquées aux salarié-e-s à temps partiel proportionnellement au taux d'occupation. Dans d'autres domaines en revanche, l'interprétation pour les salarié-e-s à temps partiel n'est pas évidente, par exemple pour ce qui est de la durée de travail hebdomadaire maximale. La CCT et les règlements ont été analysés sous l'angle du temps partiel dans le cadre du projet. Les partenaires sociaux ont ensuite négocié les questions en suspens.

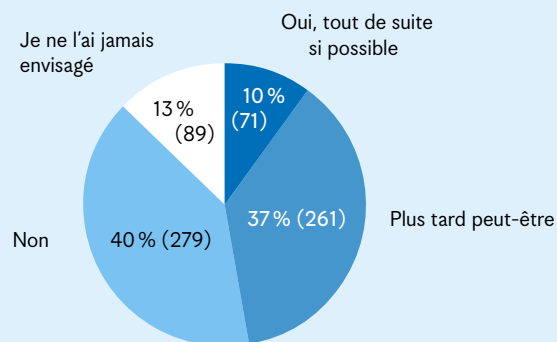
Selon vous, est-il souhaitable que les entreprises de plâtrerie-peinture proposent davantage d'emplois à temps partiel ?



Salarié-e-s

Vous travaillez à plein temps. Préférez-vous un emploi à temps partiel ?

700 réponses de salarié-e-s à plein temps



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
teilverbau.ch/magi/enquete

Enquête sur le travail à temps partiel

Une majorité d'entreprises (60 %) et de salarié-e-s (70 %) estiment qu'il faut davantage d'emplois à temps partiel. En tout, 864 salarié-e-s et 311 entreprises de la branche de la peinture et de la plâtrerie en Suisse alémanique ont participé à l'enquête menée en 2018.

Les jeunes étaient les plus enthousiastes

On a constaté que l'approbation en faveur du travail à temps partiel était plus importante chez les peintres que chez les plâtriers/-ères. Les femmes y étaient de loin les plus favorables : 90 % des peintres et cinq plâtrières sur six souhaitaient qu'il y ait plus de postes à temps partiel. Chez les hommes, 67 % des peintres et 49 % des plâtriers étaient de cet avis. Les jeunes salarié-e-s se sont également montrés très enthousiastes puisque 82 % des moins de 26 ans considéraient comme important d'avoir davantage de postes à temps partiel dans la branche. Chez les entrepreneurs aussi, la plus jeune génération a révélé le plus grand engouement (73 % de oui chez les moins de trente ans et 67 % chez les entrepreneurs de 31 à 40 ans).

Hommes jeunes : temps partiel tout de suite

L'enquête portait aussi sur la demande de travail à temps partiel : environ la moitié des peintres et des plâtriers/-ères employés à plein temps étaient intéressés par un emploi à temps partiel. 10 % ont répondu « oui, tout de suite si possible », indépendamment du sexe et de la branche. Les plus nombreux à exprimer ce souhait étaient les hommes de 32 à 36 ans (23 % de cette catégorie). 37 % ont répondu « plus tard peut-être », surtout les jeunes femmes peintres et plâtrières (56 % des femmes de 36 ans et moins).

Possible aussi dans les micro-entreprises

L'enquête a révélé que beaucoup d'entreprises pratiquaient déjà le temps partiel. Même dans des entreprises comptant un à deux salarié-e-s, 30 % des personnes interrogées ont répondu avoir des emplois à temps partiel pour les plâtriers-peintres. Voilà donc réfuté le préjugé selon lequel le travail à temps partiel ne serait pas possible dans les petites entreprises, exprimé dans la même enquête par de nombreux petits entrepreneurs.

Raisons et difficultés

La raison essentielle pour laquelle les salarié-e-s et les entrepreneurs s'intéressent au travail à temps partiel est la famille. Puis vient la santé pour les salarié-e-s, et le maintien de la main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises. L'enquête a également renseigné sur les inconvénients et les difficultés que suppose le travail à temps partiel. Dans le cadre du projet, des documents ont été mis au point sur un grand nombre d'aspects mentionnés : la remise du travail, la communication avec la clientèle, la prévoyance professionnelle (LPP) ou encore l'enregistrement des absences des salarié-e-s à temps partiel.

Porträtserie

Teilzeitarbeit im Maler- und Gipsergewerbe

Alle Gründe für Teilzeit Jobsharing Leitung und Teilzeit Stellensuche Teilzeit im Berggebiet
Teilzeitförderung Vorteile von Teilzeit Vorurteile zu Teilzeit



TEILZEITFÖRDERUNG · LANDOLT MALER AG, WINTERTHUR

«Es ist ein mehrjähriger Lernprozess»

Wer Teilzeitarbeitsmodelle anbietet, hat einen Wettbewerbsvorteil. Davon ist Erich Landolt überzeugt. Der Unternehmer aus Winterthur zu Teilzeitförderung im Betrieb.



VORURTEILE ZU TEILZEIT · MALERGESCHÄFT WYSS GMBH, SALAND

«Teilzeitarbeit geht auch in Kleinbetrieben»

Christoph Wyss führt einen kleinen Malerbetrieb. Der Unternehmer aus dem Zürcher Oberland zu Vorurteilen und Herausforderungen von Teilzeitarbeit.



VORURTEILE ZU TEILZEIT · MALER STUTZ AG, LUZERN

«Der Mehraufwand ist sehr gering»

Larissa Frey hat ihre Diplomarbeit zum Thema «Teilzeitarbeit in der Malerbranche» geschrieben. Die Unternehmerin aus Luzern über Vorurteile, Vorteile und Chancen von Teilzeitarbeit für die Branche.



TEILZEITFÖRDERUNG · MAX SCHWEIZER AG, ZÜRICH

«Es ist eine Führungsaufgabe»

Teilzeit braucht eine Änderung im Denken, sagt Beni Hunziker. Der Unternehmer aus Zürich über Teilzeitförderung in einem grossen Unternehmen.

Projets pilotes et série de portraits

Les projets de promotion du temps partiel pour les entreprises devaient permettre de créer des postes à temps partiel supplémentaires et d'élaborer des solutions pour relever les défis du travail à temps partiel dans la branche de la peinture et de la plâtrerie.

Processus de développement conjoint

Douze entreprises de plâtrerie-peinture ont participé à ces projets pilotes, de la Thurgovie à Berne et de la Suisse primitive jusqu'en Argovie. Les entreprises pilotes ont pu d'une part compter sur le soutien du conseiller externe Michael Weber, du bureau a&o. Et d'autre part participer au processus de développement conjoint qui a mené à l'élaboration d'outils pour toutes les entreprises.

Partager des expériences

Les entrepreneuses et entrepreneurs se sont aussi tenus devant la caméra. Avec leurs

employé-e-s à temps partiel, ils ont raconté leurs expériences, présenté le temps partiel comme l'opportunité de garder des salarié-e-s motivés dans le métier. Ils ont parlé des avantages et des idées préconçues, des difficultés et des manières d'appréhender ce modèle de travail, du partage du travail, du temps partiel chez les cadres. Ils ont expliqué pourquoi il leur semble important de pouvoir travailler à temps partiel.

Travail médiatique

Les portraits ont été diffusés avec de petites vidéos dans les médias sociaux, avec le texte et les photos dans la revue de branche Applica. D'autres médias ont également couvert l'événement, de journaux régionaux à la radio et la télévision en passant par le journal gratuit 20 minutes.

Rechercher du personnel qualifié

Créer des postes à temps partiel permet de renvoyer l'image d'une entreprise moderne et attrayante. Quand un salarié devient papa et souhaite réduire son taux d'occupation à 60 %, il faut chercher un-e employé-e à temps partiel pour les 40 % manquants. Mais comment faire pour trouver du personnel qui s'intéresse au temps partiel ? Cette question préoccupait aussi quelques-unes des entreprises pilotes. Il est important de publier les postes sur le site web de l'entreprise et de préciser, dans le titre de l'offre d'emploi déjà, la possibilité de travailler à temps partiel (« Temps partiel possible » ou indiquer une fourchette). Par ailleurs, il est recommandé de signaler largement l'ouverture de l'entreprise en matière de temps partiel : sur le site web à la rubrique « Qui nous sommes », lors des entretiens d'embauche, auprès des salarié-e-s et face aux agences temporaires. Le guide « Recrutement de personnel qualifié » fournit des exemples concrets.

→ teilzeitbau.ch/magi/personnel-qualifie

Organisation du travail à temps partiel

Planification en temps partiel

La planification est certes plus difficile. Mais le même poste à temps partiel peut être utilisé avec une plus grande flexibilité, p. ex. pour des mandats plus modestes ou pour des urgences. Exemple : 1 x 60 % lu-me.

Sans remise Avec remise

Petits mandats pouvant être exécutés directement.
Soutien à d'autres équipes.

La remise du travail s'effectue entre les personnes directement concernées.

Planification en plein temps

Deux postes à temps partiel au moins sont combinés pour former un poste à plein temps (partage du travail), ce qui simplifie la planification. La remise du travail s'effectue entre les personnes directement concernées.

Sans chevauchement Avec chevauchement

Exemple :
1 x 40 % lu-ma,
1 x 60 % me-ve

Exemple :
1 x 60 % lu-me,
1 x 60 % me-ve
Dédoublage de la main-d'œuvre pour la remise du travail ou une mobilisation flexible.



Outils pour les entreprises

Le produit phare du projet, ce sont les outils élaborés en vue de la mise en œuvre du travail à temps partiel dans l'entreprise. Pour les faire connaître, nous avons envoyé un prospectus sur le temps partiel par la poste aux entreprises de la plâtrerie-peinture.

Pas pourquoi mais comment

Ce prospectus pratique offre une synthèse des principaux points sous forme de petites astuces. Un code QR renvoie directement aux outils organisationnels et juridiques placés sur le site internet. Le prospectus est rédigé en allemand, mais son contenu existe sous forme de brochure numérique en français et en italien.

Outils organisationnels

- Schéma modèles de travail à temps partiel
- Guide remise du travail
- Liste de contrôle remise du travail
- Guide communication avec la clientèle
- Guide recrutement de personnel qualifié

Outils juridiques

- Modèle de contrat de travail
- Liste de contrôle pour l'embauche
- Aide-mémoire de la Commission professionnelle paritaire centrale (CPPC)
- Guide prévoyance professionnelle (LPP)
- Guide enregistrer les absences

Les listes de contrôle et le modèle de contrat sont disponibles en format Word modifiable. Les outils ont été traduits en italien et en français. Nous continuerons à les actualiser après la fin du projet.

OUTILS
teilverzeitbau.ch/magi/outils



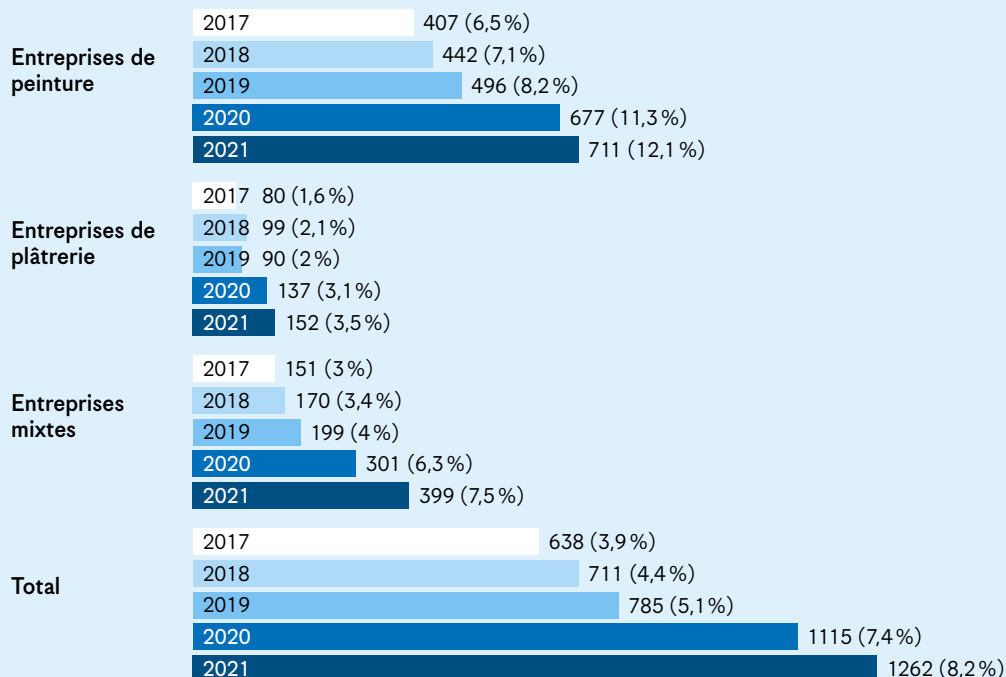
Lacune dans la LPP

Les personnes qui travaillent à temps partiel sont désavantagées en matière de prévoyance professionnelle (LPP). Parce que le « seuil d'entrée » et la « déduction de coordination » sont les mêmes pour tous les salarié-e-s – que la personne travaille à temps plein ou partiel. Les salarié-e-s à temps partiel se retrouvent donc avec des rentes du deuxième pilier plus faibles. Or, les entreprises peuvent réduire cette discrimination de manière simple et à des conditions modérées. Par exemple en ajustant la déduction de coordination au taux d'occupation dans les plans de prévoyance. La plupart des caisses de pension proposent des solutions de ce genre. Le guide « Travail à temps partiel et prévoyance professionnelle » décrit la problématique au moyen d'exemples concrets et propose des options aux entreprises et aux salarié-e-s.

→ teilverzeitbau.ch/magi/lpp-f

Evolution du nombre de postes à temps partiel dans la plâtrerie-peinture 2017–2021

Les pourcentages se réfèrent au nombre total d'emplois de la catégorie concernée.



L'augmentation totale de 624 postes à temps partiel depuis 2017 correspond à une croissance de 98%.

Source : Gimafonds. Les postes correspondent au champ d'application de la Convention collective de travail pour l'industrie de la peinture et de la plâtrerie (sans les apprenti-e-s et le personnel administratif ; Suisse alémanique sans le Valais/Bâle, avec le Jura et la branche de la peinture au Tessin).

« La promotion du temps partiel incite le personnel qualifié à rester dans la branche. »

Silvia Fleury, directrice de l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP)

« Grâce au parrainage des partenaires sociaux, les questions relatives au travail à temps partiel ont également pu être réglées dans la convention collective de travail (CCT). »

Bruna Campanello, membre du comité directeur d'Unia et coresponsable du secteur Arts & métiers

Conclusion

Il y a une demande pour le travail à temps partiel. Dans le secteur de la construction aussi. L'enquête l'a révélé au début du projet : un peintre sur dix et un plâtrier sur dix aimeraient travailler à temps partiel « tout de suite si possible ». Ils sont même un sur cinq chez les hommes entre 32 et 36 ans.

Une question d'état d'esprit

Et le temps partiel est faisable. Dans le secteur de la construction aussi. Ce n'est qu'une question d'état d'esprit, d'organisation et de communication. Les expériences faites par de nombreuses entreprises le prouvent. Et elles montrent aussi que le travail à temps partiel n'est pas seulement possible : il présente en plus des avantages.

Multiplier les expériences

Le projet de promotion du temps partiel mené dans la branche de la peinture et de la plâtrerie a multiplié ces expériences : avec des projets pilotes, une série de portraits, divers articles

dans plusieurs médias et la mise à disposition d'outils pour les entreprises.

Plus de 600 nouveaux postes à temps partiel

Avant le lancement du projet, un poste sur 25 dans la plâtrerie-peinture était un temps partiel. A la fin, ils étaient un sur douze. En l'espace de quatre ans seulement, le nombre d'emplois à temps partiel dans la branche a doublé. Cela a permis de mieux concilier le travail et la famille, et de garder de la main-d'œuvre qualifiée dans la branche.

Il est permis d'imiter

Les participants au projet se félicitent de cette évolution. Ils dressent un bilan positif des activités et des résultats du projet et ne peuvent que recommander ce type de projets à d'autres branches.

Evaluation externe favorable

Lors d'une évaluation externe, le bureau d'étude indépendant en matière de politique sociale et du travail (BASS) a interrogé les entreprises sur l'utilité des outils mis à leur disposition. « L'évaluation révèle clairement que des outils très utiles ont été développés, qui répondent aux besoins de la branche de la plâtrerie-peinture », peut-on lire dans le rapport d'évaluation. « Globalement, le bilan de l'évaluation des activités et résultats du projet est positif. Du point de vue de l'équipe chargée de l'évaluation, il serait judicieux de conduire des projets semblables dans d'autres branches (de la construction) afin de promouvoir le travail à temps partiel. »

verringern wollte, biss sie bei ihrer Firma an. Granit. Also rief sie ihren früheren Arbeitgeber an, die Naturfarbenmalerei Schulz & Rotach im appenzellischen Heiden. «Ich sagte dem Chef, ich brauche 40 Prozent. Er war einverstanden.» Auch, weil er sie schon kannte und schätzte. «Da habe ich vom Heimspiel-Bonus profitiert», sagt sie und lacht.

Klar müsse ein Betrieb anders planen, wenn Mitarbeitende Teilzeit arbeiteten. «Man kann nicht drei Wände streichen und am Mittwoch der Kundschaft sagen, jetzt habe ich frei, die vierte Wand mache ich erst nächste Woche.» Aber ein grosses Problem sei das nicht. Alles eine Frage der Organisation. Sie macht oft kleinere Arbeiten, streicht Fensterrahmen oder mischt Farben für die anderen im Betrieb.

ETWAS FLEXIBILITÄT

Ihr Chef habe jetzt die Erfahrung gemacht, dass es ihr Topklappe mit Teilzeitmitarbeitenden, so Kneubühl. «Er ist richtig gut», sagt sie und schmunzelt. Ihr Chef Rolf Schulz bestätigt, das Experiment Teilzeitarbeit habe sich gelohnt: «Wir haben ihr das ermöglicht und dadurch eine topmotivierte Mitar-

Betrieb fördert Teilzeitstellen

beiterinnen kehren dem Beruf bis Mitte 30 den Rücken. Beteiligt ist auch ein Unternehmer aus



er (l.) ist bei Erich Landolt (r.) in einem 60-Prozent-Pensum angestellt.

bau erarbeitet er deshalb Mittel für andere Unternehmen in der Branche. Die meisten Unternehmer organisieren nicht nur ihre Arbeitsverträge für die Angestellten, sondern schreiben auch Verträge für die Angestellten mit prozentualer Hilfe anleitungen formulieren.

Landolt ist überzeugt, dass die Arbeitgeber von mehr Teilzeitarbeit profitieren würden. Gestellt sind vor allem

«Teilzeit ist auch in der Baubranche möglich – es braucht einfach Unternehmen, die als Vorbilder vorangehen.»

Barbara Rimmel
Projektleiterin Verein Pro Teilzeit

Teilzeitstellen im Beruf halten

Vereinbarkeit Beruf und Familie geben viele Malerinnen ihre

kehren wollen, wenden sie sich teilweise ganz vom Beruf ab, wenn sie nicht Teilzeit arbeiten können.

Die Luxussituation

Priska Rutschi tat das nicht. Nach dem Schwangerschaftsurlaub – 14 Wochen nach der Geburt – stieg sie bei 40 Prozent wieder ein. Diesem Pensum ist sie bis heute treu geblieben. Das ältere Kind ist mittlerweile 3-jährig, vor einem Jahr kam ein Geschwisterchen hinzu. Nach wie vor teilt sich Rutschi die Kinderbetreuung

Je jünger die Angestellten sind, desto mehr wünschen sie sich, Teilzeit arbeiten zu können.

ung mit ihrem Mann. «Einen Tag pro Woche sind wir beide zu Hause, an zwei Tagen geben wir

Luzerner Firma

Maler Stutz nimmt an einem Förderprojekt

seit 20 Jahren liegt der Anteil Frauen, die eine Malerlehre abschliessen, bei rund 40 Prozent. Doch fast die Hälfte der Malerinnen legt den Pinsel zwischen 7 und 36 Jahren permanent nieder. Eine riesige Abwanderung von ausgebildeten Arbeitskräften. Der Hauptgrund? Fehlende Vereinbarkeit von Beruf und Familie. Viele Frauen bemängelten das Fehlen von Teilzeitstellen, schreibt das Projekt Teilzeitbau auf seiner Website. Dieses fördert Teilzeitarbeit im Maler- und Gipsergewerbe, indem es Unternehmen bei der Umsetzung berät und unterstützt. Eines dieser Unternehmen



TEILZEIT LOHNT SICH: Mutiger Chef und topmotivierte Mitarbeiterin. So geschehen bei Malerchef Rolf Schulz

ZÜRICH. Teilzeitjobs in den Baubranchen gibts nur selten – ein Projekt will das ändern.

Nur für wenige Entscheider für Teilzeitarbeit. Entsprechend wenige Unternehmen sind bereit, Teilzeitarbeit zu ermöglichen. Als Mitarbeiter fragte, ob er arbeiten könne, war ihm sofort dafür. Die Herausforderung war rechtliche Grundlage noch nichts geregelt mussten das alles selbst herausfinden. Also

Gipsbranche würde fort auf eine Teilzeitarbeit, wie Umfragen zeigen will das Projekt Teilzeit ermöglichen. Seit dem fördert es gezielt Teil im Maler- und Gipsbereich. Mit Erfolg: 2017 1 638 Teilzeitjobs in der ausgeschriebenen, 2019 schon 785 und 2020 91115. Dass sich gerade

«Ich würde selber gern Teil

Christoph Wyss, Geschäftsführer im Saaland: «Ich würde selber gern Teilzeit arbeiten. Das ist als Geschäftsführer und Inhaber aber fast unmöglich, denn ich habe keine Stellvertretung in so einem Kleinbetrieb. Aber ich möchte das meinen Mitarbeitenden

ermöglichen. Als Mitarbeiter fragte, ob er arbeiten könne, war ihm sofort dafür. Die Herausforderung war rechtliche Grundlage noch nichts geregelt mussten das alles selbst herausfinden. Also



Andrés Suárez und Geschäftsführer Christoph Saaland. Das Video zur Geschichte sehen Sie auf 20mi

«So kann meine Frau mehr

Andrés Suárez, Maler im Zürcher Saaland: «Ich arbeite Teilzeit, damit meine Frau mehr arbeiten kann. U habe mehr Zeit für die Teilzeitarbeit ist allger

Les participants

Les organisations responsables

- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP)
- Syndicat Unia
- Syndicat Syna
- Association Pro Teilzeit

Direction du projet

- Association Pro Teilzeit

Conseils et accompagnement des projets pilotes

- Büro a&o

Collaboration

- Gimafonds - contribution professionnelle de la peinture et de la plâtrerie
- Commission professionnelle paritaire centrale de l'industrie de la peinture et de la plâtrerie (CPPC)

Conception

- Logo : Opak
- Site web, prospectus, brochures : Daniel Kaufmann

Traduction

- Français : Françoise Mounir
- Italien : Monica Tomassoni

Soutien financier

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

www.teilzeitbau.ch/magi/outils
ou
info@teilzeitbau.ch



Mai 2022

